



Grille d'évaluation - BDM habitation VILLA

Numéro de contrat	
Nom du preneur d'assurance	
Adresse du preneur d'assurance	
Location du risque	
Usage	
Document rempli par	
Date	

Calcul de la valeur du bâtiment

surface totale (1)	x indice ABEX (2)	x Coefficient (3) + Augmentation (4) + Finition (5)
= Montant à assurer		=
+ Panneaux solaires (6)		+
+ Piscine (7)		+
MONTANT TOTALE A ASSURER (8)		=

(1) surface à habiter (=surface totale en m² des espaces à habiter et les espaces commerciaux + les parties communes) + les étages sous-sols: entrepôts, garages et caves non parachevés, les greniers non parachevés (superficie totale). Cette superficie ne doit être calculée que pour un quart. Les terrasses ne doivent pas être inclus dans le calcul. Les piscines sont exclues.

(2) indice ABEX (= l'indice ABEX sur la date d'évaluation)

(3) coefficient: Habitation simple : **2,00**

(4) Augmentation : ascenseur(s) : **0,10**
Hauteur + 10m **0,07**

5) Finition

- | | |
|--|--|
| 1. Y a-t-il un système de domotique ? | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| 2. Y a-t-il plus d'une toilette ou meuble sous le lavabo? | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| 3. Y a-t-il ou bien: 1) Bain + Douche 2) Jacuzzi 3) mosaïque de verre ou pierre naturel? | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| 4. Y a-t-il un chauffage centrale? | <input type="checkbox"/> oui + 0,00 |
| 5. Y a-t-il un chauffage un par le sol? | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| 6. Y a-t-il un système de climatisation | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| 7. Le sol du living est-il réalisé en pierre naturel, marbre ou en bois massif? | <input type="checkbox"/> oui + 0,10 |
| 8. y-a-t-il une cuisine avec appareils électrique? | <input type="checkbox"/> oui + 0,00 |
| 9. y-a-t-il de cuisines avec avec plus de 2 parois ou 5 appareils? | <input type="checkbox"/> oui + 0,10 |
| 10. y-a-t-il des armoires fixes? | <input type="checkbox"/> oui + 0,05 |
| Finition du toit | |
| Toit vert? | <input type="checkbox"/> oui + 0,10 |

Total (6) augmentation: Fintion + total de 3) et 4) _____

(5) montant à assurer en valeur de reconstruction (incl. TVA non-récupérable)

(6) 225,00 EUR par m² panneaux x ABEX D'APPLICATION / 744 (ABEX DE BASE)



(7) 930,00 EUR par m² piscine extérieure x ABEX D'APPLICATION / 744 (ABEX DE BASE)
1.860,00 EUR par m² piscine intérieure x ABEX D'APPLICATION / 744 (ABEX DE BASE)

Si vous assurez le résultat total (6) à l'indice – ABEX actuel nous accordons :

- a) L'abrogation de la règle proportionnelle
- b) A indemniser les dommages au bâtiment assuré sur base de la valeur de reconstruction même si cette valeur, fixée par expertise au moment du sinistre, est supérieure au montant assuré, avec un maximum de 120% du capital assuré

Le candidat – preneur d'assurance

L'intermédiaire